



PRÉFET DES PYRÉNÉES-ATLANTIQUES

Direction départementale des
Territoires et de la Mer
Gestion et Police de l'Eau

Guichet Unique
LET191973

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussignée, Madame Althape-Arondo Lydie, Maire de la commune de Lanne en Barétous

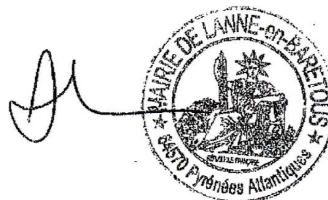
certifie que l'arrêté, n° 64-2019-12-11-003 du Préfet des Pyrénées-Atlantiques en date du 11 décembre 2019, ordonnant une enquête publique sur la demande présentée par la Fédération départementale pour la pêche et la protection du milieu aquatique, en vue d'obtenir une autorisation environnementale relative aux travaux de restauration de la continuité écologique sur le Vert de Barlanès sur la commune de Lanne en Barétous, a fait l'objet d'un avis d'enquête qui a été affiché par mes soins

au moins **QUINZE JOURS** avant l'ouverture de l'enquête et pendant la durée de celle-ci,
soit du 23/12/2019 au 28/02/2020

Fait à Lanne, le 28/02/2020

(cachet de la mairie)

Le Maire,



Ce document est à retourner à la DDTM (Service GPE – Guichet Unique) une fois les formalités remplies : Cité administrative – Boulevard Tourasse -CS 57577 - 64032 PAU CEDEX